

BAREME DES HONORAIRES TRANSACTIONS

Tarifs en vigueur à compter du 09 Avril 2024

Honoraires à la charge du vendeur (sauf convention contraire au mandat), taux de TVA de 20 % en vigueur.

Appartements, Maisons et Terrains hors lotissement	
De 0 € à 60.000 €	Forfait de 5000 € TTC
De 60.001 € à 100.000 €	7.5 % TTC*
De 100.001 € à 150.000 €	6.5 % TTC*
De 150.001 € à 200.000 €	6 % TTC*
De 200.001 € à 300.000€	5.5% TTC*
De 300.001 € à 400.000€	5 % TTC*
Au-delà de 400.000 €	4.5 % TTC*
Terrains en lotissement	
De 0 € à 70.000 €	Forfait de 4.000 € TTC*
Au-delà de 70.000 €	5.5 % TTC*

BAREME DES HONORAIRES VIAGER

Valeur vénale totale du bien	Nos honoraires
Jusqu'à 110.000 €	Forfait à 9500 €*
De 110.001 € à 200.000 €	8.5 TTC*
De 200.001 € à 300.000 €	7.5 % TTC*
De 300.001 € à 400.000 €	7 % TTC*
De 400.001 € à 800.000 €	6.5 % TTC*
Au-delà de 800.000 €	6 % TTC*

** Arrondi à la centaine inférieure.*

Les tranches ne sont pas cumulables entre elles.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Médiateur : Médiation – Vivons mieux ensemble

465, Avenue de la libération 54000 Nancy

SP IMMO ROYAN - SARL au capital de 5000€ - Siège social : 35 Boulevard de la République 17200 ROYAN - RCS Saintes 844 079 608 - Agent immobilier - CPI N°1701 2018 000 038 257 délivrée par CCI Rochefort-sur-Mer et de Saintonge – Transaction sur immeubles et fonds de commerce - Ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération - Assurance MMA N°145210330 – N°TVA intracommunautaire FR1844079608 – Code NAF : 6831Z.